

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 février 2020

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 52

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 19/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020 (accusé de réception du 18/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Demande de subvention : Office Public de la Langue Bretonne
Goulenn yalch'ad : Ofis Publik ar Brezhoneg**

La ville a engagé une politique en faveur de la langue bretonne qui s'appuie sur la déclaration solennelle adoptée à l'unanimité au conseil municipal de juin 2015.

L'Office Public de la Langue Bretonne (O.P.L.B.) est un partenaire privilégié dans la mise en œuvre de la charte Ya d'ar Brezhoneg, notamment le niveau 3 pour lequel elle a pris un engagement en 2017.

Engouestlet he deus Ti-Kêr Gemper ur politikerezh yezhel evit ar brezhoneg da geñver an disklêriadenn solenn votet a unvouez er c'huzul kêr miz Even 2015.

Ofis Publik ar Brezhoneg a zo ur c'heveller eus ar c'hentañ evit kas da benn karta Ya d'ar Brezhoneg, evit tizhout al live 3 hervez an engouestl divizet e 2017.

L'Office de la Langue Bretonne accompagne la ville dans la mise en œuvre des actions qu'elle a choisies dans le cadre de la charte Ya d'Ar Brezhoneg.

L'ambition est de pouvoir atteindre le niveau 3.

En 2019, le projet d'ouverture second site bilingue public s'est concrétisé à la rentrée de septembre à l'école Yves Le Manhec, accueillant 16 enfants en maternelle. Cette classe a été dotée d'un poste d'ATSEM bilingue.

L'Office Public de la langue bretonne a accompagné la Ville durant toute l'année scolaire précédent cette ouverture par une présence régulière lors de permanences d'information sur le temps périscolaire ou au sein des structures Petite Enfance.

D'autres actions ont été engagées :

- La pose de paques de rues bilingues au centre-ville historique. Le renouvellement de 400 plaques au total sur ce périmètre est engagé et se poursuivra en 2020. L'expertise scientifique de l'OPLB dans le domaine de la linguistique et de la terminologie aura été déterminante dans la réalisation de ces supports ;
- La mise en ligne d'une version en breton du site internet de la collectivité ainsi que d'actualités régulières. L'OPLB a réalisé un important travail de traduction.

L'Office de la Langue Bretonne est un partenaire majeur dans la poursuite de la promotion de l'offre d'enseignement bilingue. Il répond à de nombreuses sollicitations des services dans le cadre de l'application de la charte.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention d'un montant de 3 800 €, au titre de l'année 2020.